

Conditions générales de dépôt de témoignages et images sur la Lettre du Club de l'Art de l'Air et sur www.nievre-tourisme.com et d'utilisation sur le site www.nievre-tourisme.com

La Lettre de l'Art de l'Air et le site www.nievre-tourisme.com, édités par l'Agence de Développement Touristique de la Nièvre, proposent aux lecteurs d'apporter leurs témoignages via la rubrique "Racontez-nous votre Nièvre". La Lettre de l'Art de l'Air et le site www.nievre-tourisme.com proposent de plus aux internautes d'accompagner leurs témoignages de photographies ou d'images illustratives.

Art. 1/ Le déposant autorise l'utilisation de ses textes et de ses images par l'Agence de Développement Touristique de la Nièvre sur les contenus éditoriaux du site www.nievre-tourisme.com (rubrique Racontez-nous votre Nièvre) en vue d'une visualisation par les visiteurs du site.

Art. 2/ Ces textes et ces images seront toujours utilisés avec mention du nom de l'auteur et dans le respect de ses intentions originales.

Art. 3/ Ces contributions seront supprimées sur simple demande de l'auteur précisant les URL concernées. L'utilisation de ces textes et images ne pourra donner lieu à un versement de droit d'auteur ou à une rétribution sous quelque forme que ce soit.

Art. 4/ Le déposant certifie être l'auteur des images et des textes déposés et certifie qu'à sa connaissance, leur diffusion n'enfreint pas la législation sur les droits d'auteurs.

Art. 5/ Pour les illustrations, le format imposé est jpeg. Elles seront publiées sur la rubrique « Racontez-nous votre Nièvre » du site www.nievre-tourisme.com avec mention du copyright de leur auteur et la légende de la photo.

Art. 6/ L'Agence de Développement Touristique s'engage à prendre le plus grand soin des œuvres confiées dans le cadre de ce service, mais ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des pertes ou dommages occasionnés aux œuvres.

Art. 7/ Le modérateur du service qui valide les témoignages et les photos a la possibilité de ne pas publier certaines témoignages ou images s'ils rentrent dans les restrictions suivantes :

- Le témoignage ne concerne pas la Nièvre
- Le témoignage porte atteinte à une personne, à un établissement ou à une institution
- L'image représente une personne physique pouvant être identifiée (raison juridique)
- L'image représente une œuvre pouvant relever du droit d'auteur (raison juridique)
- L'image a déjà été proposée et acceptée ou est très similaire à une photo récemment acceptée
- L'image comporte, incrustées, une date, une signature ou une marque quelconque
- La qualité technique de l'image est insuffisante (photo floue, défaut technique, résolution inférieure à 540 x 358 pixels)
- Le sujet de l'image présente un intérêt trop faible pour les autres lecteurs.

Art. 9/ Les auteurs qui déposent leurs photos et témoignages sur la Lettre de l'Art de l'Air ou le site www.nievre-tourisme.com reçoivent un mail confirmant la réception de leur contribution de la part de l'Agence de Développement Touristique de la Nièvre.

Art.10/ Les auteurs qui déposent leurs photos et témoignages sur la Lettre de l'Art de l'Air ou le site www.nievre-tourisme.com reçoivent un mail informant de la publication ou non sur le site www.nievre-tourisme.com à la rubrique « Racontez-nous votre Nièvre » de leur contribution de la part de l'Agence de Développement Touristique de la Nièvre.